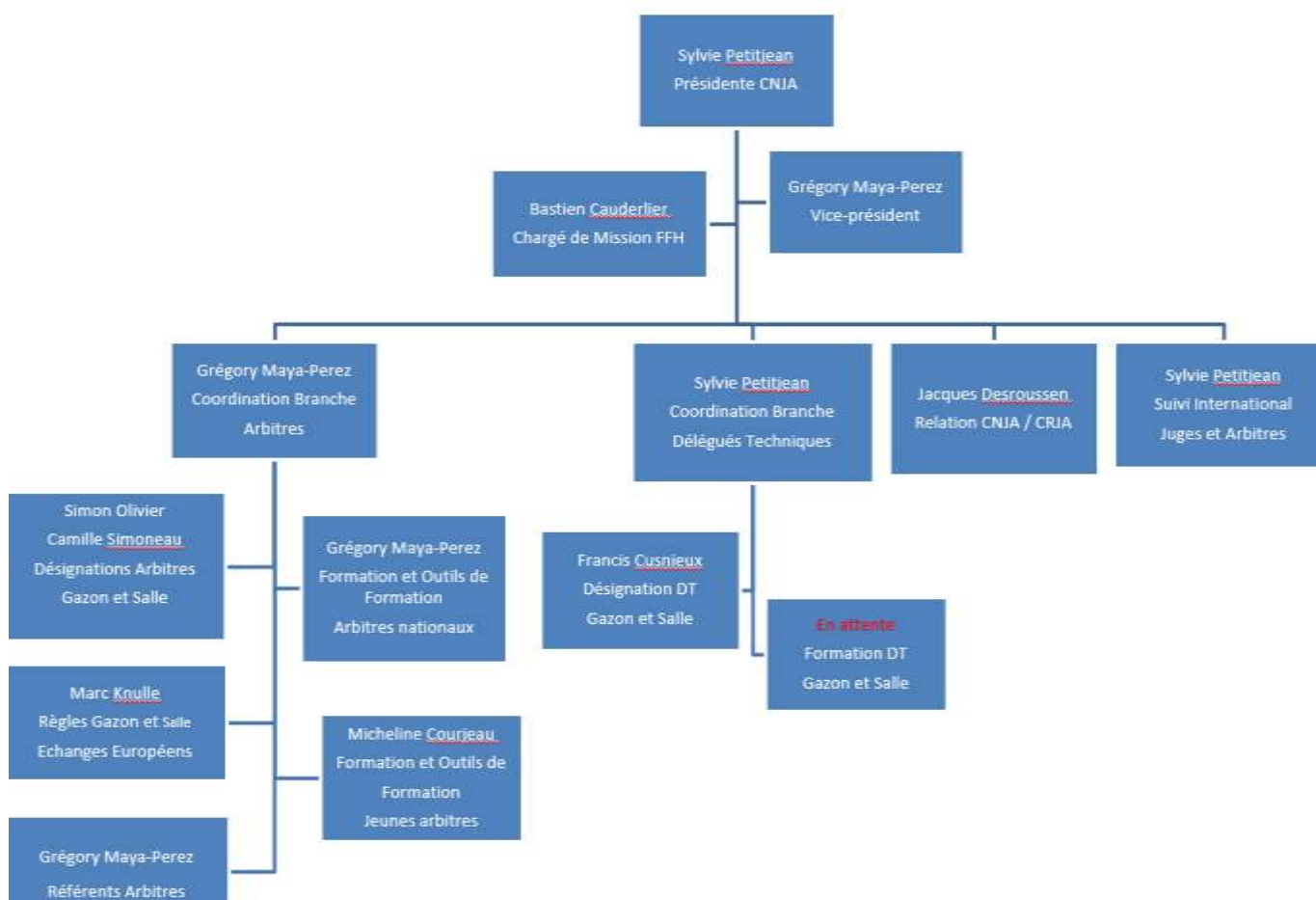


## PLAN ARBITRAGE 2024 - CNJA

La CNJA est l'organe fédéral qui a pour rôle et responsabilité d'assurer la bonne gestion de l'arbitrage, des référents arbitres et les délégués techniques français sur tout le territoire en coordonnant l'ensemble des actions mises en œuvre sur le plan national.

Sur le plan organisationnel, la composition de la CNJA est la suivante :





Plusieurs chantiers ont d’ores et déjà été réalisés au cours de l’année 2017, avec entre autres :

- restructuration de la CNJA (organigramme + définition des rôles de chacun)
- traduction des Règles du Jeu gazon & salle
- gradation des arbitres (redéfinition des critères de gradation des arbitres Elite / N1, actualisation de la gradation)
- plusieurs officiels en formation dans le cadre des programmes européens (U4E, UDP, Umpire Manager/Coach).

La Commission Nationale des Juges et Arbitres s’est donc restructurée et créé de nouveaux postes afin de coller au Plan Arbitrage 2024 qui a été présenté et validé au dernier Comité Directeur : ce plan doit nous permettre d’élaborer une stratégie sur le long terme afin de faire progresser les arbitres, les référents arbitres et les délégués techniques en leur donnant les moyens et les outils nécessaires. Pour ce faire, la CNJA a besoin du soutien total de tous les acteurs pour la mise en place du Plan Arbitrage 2024. Ces projets et ceux à venir seront menés de front avec les tâches régulières qui incombent à la CNJA.

L’audit réalisé a permis de faire un état des lieux et de dégager plusieurs axes prioritaires :

- mieux communiquer et valoriser la fonction d’arbitre
- insister sur la notion de respect de l’arbitre
- recruter de nouveaux officiels avec l’objectif de rajeunir et promouvoir les jeunes talents
- développer la formation des arbitres Elite / N1 et des jeunes arbitres
- augmenter la présence de nos officiels à l’international

## Plan Arbitrage 2024

Une stratégie sur le long terme et plusieurs projets à mener

COMMUNICATION	PROMOTION	FORMATION	RESPECT	L’INTERNATIONAL
Mieux communiquer et valoriser les actions de la CNJA	Rajeunir et promouvoir les jeunes talents: recruter de nouveaux officiels	Développer la formation des arbitres Elite et Jeunes Arbitres	Insister sur la notion de respect des officiels	Augmenter la présence de nos officiels à l’international



La CNJA, à la suite du bilan de l’Audit concernant son organisation et sa gestion globale, ainsi que la réunion CNJA qui s’est tenue le samedi 10 mars 2018, a souhaité donc vous communiquer un point à jour des actions en cours et à venir.

### **1) Réunion de rentrée des arbitres et référents arbitres**

*Objectif : faire évoluer la réunion de rentrée*

Après plusieurs éditions de réunion de présaison à l’INSEP (en même temps que le Coaching Performance), l’édition 2017 s’est déroulée à Saint-Germain. La CNJA souhaite impulser encore un nouvel élan et une forte résonance à cette réunion de rentrée des arbitres. Le projet est donc de s’adosser à un tournoi de préparation de début de saison (1<sup>er</sup> week-end de septembre, par exemple) afin d’effectuer la réunion le samedi matin pour ensuite voir nos arbitres et référents se retrouver autour des terrains pour officier et échanger. La CNJA souhaite faire intervenir des personnes extérieures à la Fédération sur des thèmes prédéfinis. Elle souhaite également mettre en place un programme de préparation physique, en lien avec la DTN, dès le début de la saison 2018/2019 afin d’améliorer la condition physique des arbitres.

Si un club organise ce type de tournois d’avant-saison, nous l’invitons fortement à contacter la CNJA dès maintenant afin d’échanger sur ce point.

<i>Personnes responsables</i>	<i>Grégory MAYA-PEREZ – Sylvie PETITJEAN – Bastien CAUDERLIER</i>
<i>Période de réalisation</i>	<i>prise de contact avec les clubs en avril</i>



## 2) Formation arbitres / référents arbitres / délégués techniques

*Objectif : développer notre offre de formation*

A) La CNJA va créer deux programmes afin d'attirer nos arbitres :

- le programme de formation des jeunes arbitres (envoi d'un courrier aux Ligues pour expliquer ce programme / identification et création d'un groupe de 4 arbitres / nomination d'un mentor par groupe). Ce programme sera intitulé « *Formation Nationale des Jeunes Arbitres – FNJA* ».
- le programme de formation des arbitres confirmés (remise à niveau avec accès à des ressources).

<i>Personnes responsables</i>	<i>Grégory MAYA-PEREZ</i>
-------------------------------	---------------------------

<i>Période de réalisation</i>	<i>communication en juin</i>
-------------------------------	------------------------------

B) Une action de formation et de recrutement des référents arbitres sera parallèlement menée avec l'objectif de former des arbitres confirmés pour devenir des Référents Arbitres au niveau régional puis national. Possibilité de solliciter *la FIH Academy* pour soutenir ce programme de formation et nous mettre à disposition des ressources humaines.

<i>Personnes responsables</i>	<i>Grégory MAYA-PEREZ – Sylvie PETITJEAN – Bastien CAUDERLIER</i>
-------------------------------	---

<i>Période de réalisation</i>	<i>communication en mai</i>
-------------------------------	-----------------------------

C) La CNJA a postulé à un programme européen nommé le « *Supporting National Growth Programme (SNG)* » : ce programme proposé par l'EHF s'adresse aux pays qui souhaitent développer le coaching et la formation des arbitres et leurs référents arbitres. Les fédérations nationales élaborent un plan de développement avec le soutien de la Commission Développement.

<i>Personnes responsables</i>	<i>Sylvie PETITJEAN</i>
-------------------------------	-------------------------

<i>Période de réalisation</i>	<i>demande déjà effectuée pour le programme SNG → attente de la réponse de la fédération européenne</i>
-------------------------------	---

D) La CNJA se doit également d'étoffer son nombre de DT. Pour cela, elle va contacter les Ligues Régionales afin d'évaluer la possibilité d'intégrer de nouvelles personnes. Celles-ci seront d'abord désignées en tant que Délégués Techniques Adjoins afin d'être formé par un DT expérimenté.

<i>Personnes responsables</i>	<i>Francis CUSNIEUX – Jacques DESROUSSEN</i>
-------------------------------	--

<i>Période de réalisation</i>	<i>Finalisation en octobre 2018</i>
-------------------------------	-------------------------------------



### 3) Drillster

*Objectif : découvrir / se perfectionner de manière ludique vis-à-vis de l'arbitrage*

Drillster est un outil d'e-learning qui permet d'obtenir un diplôme d'arbitre théorique et un programme d'apprentissage et d'examen interactif en ligne.

Cet outil ludique a été créé en parallèle de la formation traditionnelle dans les clubs, Comités Départementaux et Ligues Régionales. Il permet d'accroître et entretenir les connaissances en matière d'arbitrage, salle et gazon, sous forme de quiz/modules en vue d'une évaluation (QCM). Il permet également un suivi de la progression.

La formulation des questions, la production de photos et de vidéos, la phase de tests ainsi que la relecture vient d'être finalisé par Micheline Courjeau, Louis Gillet et Simon Olivier.

La CNJA va donc maintenant accélérer sa mise en place auprès des clubs. Ces derniers auront la possibilité de fournir une liste de personnes licenciées qui souhaiteront accéder à Drillster. Chaque licencié devra créer un compte et définir un mot de passe pour avoir accès à la plateforme (valable 1 an) :

- Coût d'accès (tests illimités) = 2€ / licencié / an (payé par le club).
- Passage d'un examen FFH : les examens sont pour l'instant indisponibles. Ils seront ouverts au public une fois que les formations d'arbitrages seront définies
- Facturation clubs: en deux temps (30 juin et 31 décembre).

→ ce processus devra être validé par le Bureau de la FFH avant sa mise en place

Un suivi de l'outil sera effectué régulièrement afin d'alimenter la plateforme en questions.

<i>Personnes responsables</i>	<i>Micheline COURJEAU – Louis GILLET - Sylvie PETITJEAN – Bastien CAUDERLIER</i>
<i>Période de réalisation</i>	<i>communication en avril - ouverture de l'outil en juin</i>

#### **4) International**

*Objectif : faire progresser nos officiels à travers des échanges et formations européennes*

A) Marc Knuelle va se charger des échanges avec nos voisins européens. Un contact a été établi avec l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique. Chaque échange sera préalablement étudié et débouchera sur un accord entre les fédérations concernées. Les détails suivants seront convenus entre tous les pays participants:

- Le voyage de l'arbitre est payé par le pays qui l'envoie pour l'échange.
- La réservation du logement de l'arbitre est prise en charge par le pays qui le reçoit.
- Le montant de 45€ est payé par match par le pays recevant (en espèces).
- Le pays qui envoie l'arbitre est responsable de son assurance de voyage.
- L'arbitre hôte prend les responsabilités et questions administratives totalement à sa charge.

Ces échanges pourront également concerner des formations, des documents en vue de la préparation d'un potentiel nouveau programme européen.

<i>Personnes responsables</i>	<i>Marc KNUELLE – Bastien CAUDERLIER</i>
<i>Période de réalisation</i>	<i>prise de contact effectuée – signature d'un accord en juin au plus tard – mise en place en 2018/2019</i>

B) La CNJA va poursuivre l'inscription des arbitres, référents arbitres, et officiels à des programmes de formation EHF/FIH afin de mieux les préparer.

<i>Personnes responsables</i>	<i>Sylvie PETITJEAN – Bastien CAUDERLIER</i>
<i>Période de réalisation</i>	<i>attente des dates et modalités d'inscription de la fédération européenne</i>

C) Renforcer le suivi de nos officiels internationaux, notamment lors de leur tournoi. Mise en place d'une procédure afin de les aider dans leurs différentes démarches et documents à fournir (demande de visa, Fitness Tests, par exemple).

<i>Personnes responsables</i>	<i>Sylvie PETITJEAN – Marc KNUELLE – Bastien CAUDERLIER</i>
<i>Période de réalisation</i>	<i>Septembre 2018</i>



## 5) Lien CNJA /CRJA

*Objectif : retisser le lien entre les différentes strates de l'arbitrage*

L'objectif est de revitaliser le lien CRJA / CNJA. Jacques Deroussen, en charge des relations entre ces deux entités, a commencé à lister les responsables des CRJA.

Dans un premier temps, la CNJA communiquera le Plan Arbitrage 2024 aux Ligues Régionales, aux clubs et aux CRJA. Ces dernières devront communiquer leurs actions en matière d'arbitrage.

La CNJA réfléchit également à la possibilité d'un chargé de projet, dont le rôle serait la promotion de l'arbitrage et l'encouragement à la détection. Il prendra contact avec les clubs et les ligues régionales afin d'échanger sur leur politique en matière d'arbitrage. Ce rôle a été proposé à Louis Gillet.

<i>Personnes responsables</i>	<i>Jacques DEROUSSEN + chargé de projet</i>
-------------------------------	---

<i>Période de réalisation</i>	<i>en cours</i>
-------------------------------	-----------------

## 6) Communication et partenariat – Matériel CNJA

*Objectif : mieux communiquer et améliorer l'image de nos officiels*

A) La CNJA recherche une personne en charge de la communication de l'actualité des officiels au niveau national et international.

Cette personne pourra également proposer divers types de communications (articles, réseaux sociaux, etc).

<i>Personnes responsables</i>	<i>Charlotte CALICHIAMA – Sylvie PETITJEAN – Bastien CAUDERLIER</i>
-------------------------------	---

<i>Période de réalisation</i>	<i>Septembre 2018</i>
-------------------------------	-----------------------

B) La CNJA souhaite se munir d'un stock de cartons, de sifflets, ainsi que de vêtements pour représenter la CNJA sur les événements potentiels et lors des championnats réguliers. Plusieurs devis ont déjà été formalisés.

<i>Personnes responsables</i>	<i>Simon OLIVIER – Sylvie PETITJEAN – Ludovic NOVION</i>
-------------------------------	--

<i>Période de réalisation</i>	<i>en cours</i>
-------------------------------	-----------------

C) Mise en place d'une procédure pour rendre hommage aux officiels afin de valoriser leur carrière.

<i>Personnes responsables</i>	<i>Charlotte CALICHIAMA – Sylvie PETITJEAN – Bastien CAUDERLIER</i>
-------------------------------	---

<i>Période de réalisation</i>	<i>Octobre 2018</i>
-------------------------------	---------------------



## 7) Procédure déplacement

*Objectif : mieux contrôler les dépenses de la CNJA*

Pour un meilleur contrôle de ses finances, la CNJA a nommé Ludovic NOVION (comptable de profession) qui se chargera du suivi du budget de la CNJA. Il doit réfléchir sur une procédure de remboursement des frais, et la mise en place d'une alerte pour les déplacements des arbitres et délégués techniques.

<i>Personnes responsables</i>	<i>Ludovic NOVION</i>
<i>Période de réalisation</i>	<i>En cours pour utilisation dès septembre 2018</i>

Nous recherchons des chargés de projets pour ces différentes missions, qui travailleront en collaboration avec les membres de la CNJA !!

→ Si, de par vos compétences, votre volonté et vos connaissances dans les actions développées ci-dessus, vous souhaitez aider la CNJA de façon ponctuelle ou approfondie, n'hésitez pas à prendre contact avec nous dès maintenant.

Sylvie PETITJEAN : [petitjean.sylvie@wanadoo.fr](mailto:petitjean.sylvie@wanadoo.fr) / 06 61 41 81 97

Bastien CAUDERLIER : [bastien.cauderlier@ffhockey.org](mailto:bastien.cauderlier@ffhockey.org) / 01 44 69 33 64

Sylvie PETITJEAN  
Présidente de la CNJA